



## SCBSM : Poursuite de la politique de distribution aux actionnaires Proposition de coupon 2017

Paris, le 8 novembre 2017 – SCBSM, foncière cotée sur Euronext Paris, annonce ce jour son intention de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, convoquée le 14 décembre 2017 prochain, une distribution de 0,10 € par action<sup>1</sup>.

La société proposera, comme chaque année, la faculté de percevoir ce coupon en actions. Cette option permet aux actionnaires fidèles de se renforcer au capital sans investissement additionnel et d'accroître la liquidité du titre.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et le projet de résolutions a été publié au Balo ce jour. Il peut être consulté sur le site internet de SCBSM ([www.scbsm.fr](http://www.scbsm.fr)).

### A propos de SCBSM :

SCBSM est une foncière cotée sur Euronext à Paris (FR0006239109- CBSM) depuis novembre 2006. Le patrimoine immobilier du Groupe s'élève à plus de 320 M€, majoritairement à Paris QCA. SCBSM dispose du statut SIIC et fait partie des indices IEIF Foncières et IEIF Immobilier France. Plus d'informations sur [www.scbsm.fr](http://www.scbsm.fr).

### Contacts ACTUS finance & communication :

Investisseurs :  
Jérôme Fabreguettes-Leib  
01 53 67 36 78  
[scbsm@actus.fr](mailto:scbsm@actus.fr)

Journalistes :  
Alexandra Prisa  
01 53 67 36 90  
[aprisa@actus.fr](mailto:aprisa@actus.fr)



<sup>1</sup> Distribution exceptionnelle de prime d'émission

